



MAIRIE

BETHISY SAINT PIERRE

84 rue du Docteur CHOPINET

60320 BETHISY SAINT PIERRE

03-44-39-70-32

contact@bethisy-saint-pierre.fr

N° 033/2023

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1 à L. 2213-6-1, L. 2215-5 ;
Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L.113-1, L. 115-1 à L. 116-8, L. 123-8, L. 131-1 à L. 131-7, L.141-10, L. 141-11 et L.141-12 ;
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;
Vu le Code des Communes, notamment les articles L. 131-1 à L. 131-4 ;
Vu la demande présentée par Monsieur Le Maire de Béthisy Saint Pierre,

Considérant que le changement de candélabres, tant pour le bon déroulement des travaux, que pour la sécurité des usagers, les places du parking du château de la Douye seront interdites exceptées celles du milieu,

ARRÊTE :

Article 1er : Au droit des travaux les places du parking du château de la Douye seront interdites exceptées celles du milieu .

Article 2 : La signalisation en vigueur sera mise en place par les Services Techniques de la commune. **L'arrêté est valable du mardi 16 mai 2023 08h00 au mercredi 17 mai 2023 18h00.**

Article 3 : Les infractions aux instructions du présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément au règlement en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans le délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif d'Amiens ;

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Les agents du service de police pluri-communale
- Brigade de Gendarmerie de VERBERIE
- Le pétitionnaire : Mairie de Béthisy Saint Pierre 84 Rue du Docteur Chopinet 60320 Béthisy-Saint-Pierre.

Qui sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BETHISY SAINT PIERRE, le **10 mai 2023**

Le Maire,
Jean-Marie LAVOISIER

